

FEUILLET ROSE A DETACHER ET CONSERVER PAR L'INSTALLATEUR AVANT ENVOI AU CONSUELER

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

47200 cerfa

N° 12506*0*
Formulaire obligatoire décret N° 72-1120 14 déc. 1972 modifié

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

LOCAUX D'HABITATION	neufs	<input type="checkbox"/>
	existants rénov. totale	<input type="checkbox"/>
	existants rénov. partielle	<input type="checkbox"/>
	chauffage électrique	<input type="checkbox"/>

formule émise le : 28/09/2009 / 1203257
valable jusqu'à : 28/09/2011 * 1/1

CACHET DE L'INSTALLATEUR

M. GASCARD
MOULIN DE HAUT
64300 CARDESSE

l'installateur soussigné atteste que l'installation électrique, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

NOM DU CLIENT : GASCARD (en capitales)

Lieu-dit : (en capitales)

ADRESSE DU CHANTIER : MOULIN DE HAUT
Immeuble : , Escalier : , Etage : , Porte :

Commune : CARDESSE (en capitales)

Rue : ROUTE DE RONEIN N° :

Code postal : 64360

Date : 19/10/09. Signature :

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR L'AUTEUR DE L'ATTESTATION

● nombre de logements de l'opération équipés par l'auteur de l'attestation :
● opération collective : nombre de logements identiques : , de type F :
● maison individuelle (1) ● autre :
● appartement (1)

INSTALLATION DOMESTIQUE										CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE / CLIMATISATION														
● alimentation	mono tri	<input checked="" type="checkbox"/> (1)	● mesure de résistance de prise de terre :	18 ohms	● Direct	<input checked="" type="checkbox"/>	● Base + complément	<input type="checkbox"/> (1)	● protection à l'origine	différentielle non différ.	<input checked="" type="checkbox"/> (1)	● sensibilité du ou des différentiels :	/ / 30 mA	● Pompe à chaleur	<input type="checkbox"/>	● Autres	<input type="checkbox"/>							
NOMBRE ET SECTION DES CIRCUITS(2)																								
autres sections					1,5	2,5	4	6	Tri	sections en mm²					1,5	2,5	4	6	Tri	autres sections				
					5	15	1	1		neufs					4									
										existants														
NOMBRE DE PRISES DE COURANT ET FOYERS LUMINEUX										APPAREILS DE CHAUFFAGE / CLIMATISATION														
neufs					existants					Pièces					neufs					existants				
16 A	20 A	32 A	Tri	F.lumi.®	16 A	20 A	32 A	Tri	F.lumi.®		nombre	Puissance (W)				nombre	Puissance (W)							
9				2						séjour - salon	2	1500/1000												
5				1						1 ^{re} chambre	1	1000												
										autres chambres														
6	1	1		1						cuisine - office														
1				2						salle d'eau	1	700												
1				2						entrée - dégagement														
										dépendances														
										autres pièces														

(1) mettre une croix dans la case concernée
(2) nombre de départs issus du tableau de répartition, protégés individuellement à leur origine
(3) en plafond ou en applique



IMPORTANT : voir verso du feuillet rose de la présente liasse. 9500360